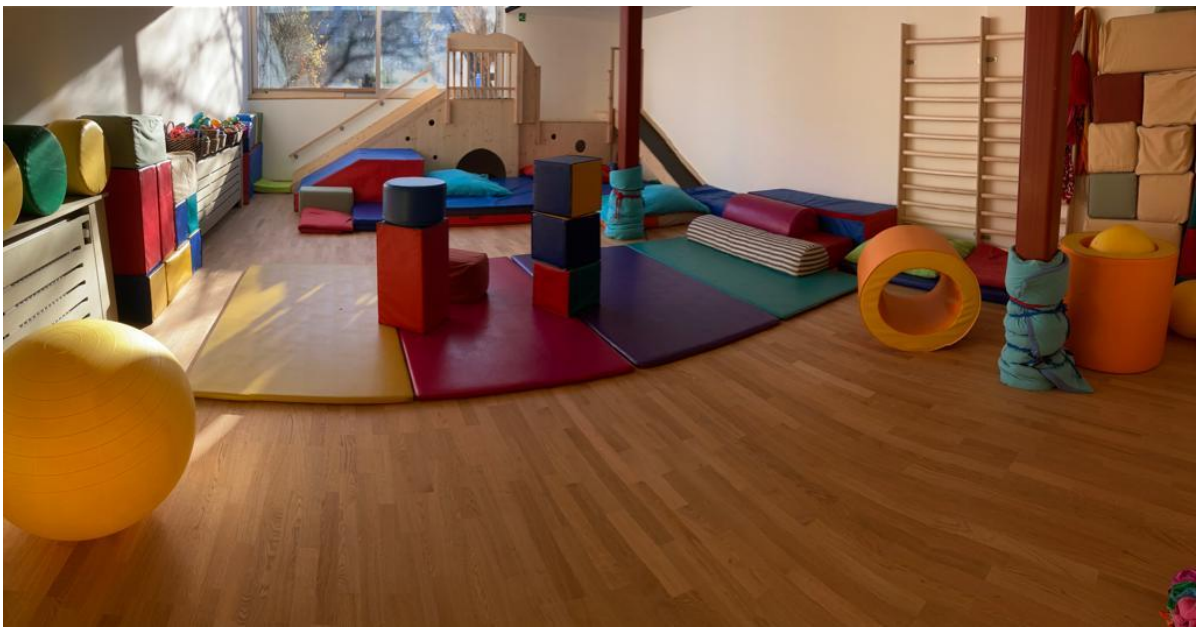
Projet d'Accueil

A lire en complément du contrat d'accueil

1. Présentation du projet
2. Notre environnement
3. Notre équipe
4. Notre fonctionnement
5. Nos tarifs et conditions d'inscription
6. Votre organisation pratique



333 Chaussée de Saint-Job - 1180 Uccle
Tel : +32(0)2 345 30 04 - +32(0)491 94 71 27
Mail : info@galipette.be

Nous sommes très heureux de vous accueillir chez Galipette,
Centre de pratique psychomotrice relationnelle Aucouturier et halte-accueil.
Notre ASBL existe depuis 1987 et nos activités sont autorisées et évaluées par l'ONE.

1. Présentation du projet

Galipette est un centre de psychomotricité relationnelle Aucouturier, les mercredis et samedis, et une petite halte-accueil, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec pour cœur de projet la pratique psychomotrice relationnelle de Bernard Aucouturier.

Celle-ci offre à l'enfant un espace-temps qui lui permet de vivre à son rythme ses émotions et son plaisir d'être soi, à travers le jeu, dans un cadre sécurisant et bienveillant. Jouer lui permet de communiquer, d'apprendre, de s'autonomiser, de se socialiser, de prendre confiance en lui, en l'environnement, et de développer son autonomie.
Les séances de psychomotricité, organisées chaque matin dans le cadre de la halte-accueil, soutiennent son développement harmonieux et autonome, en répondant de la façon la plus adéquate possible à ses aspirations d'épanouissement, dans le plaisir et la libre expressivité motrice.
Grimper, sauter, glisser, courir, se cacher, construire, jouer à faire semblant… ces appuis l'aident à bien grandir.
Notre objectif est d'accompagner les enfants dans la conquête de leur réalité et de les encourager à devenir acteurs de leur propre vie au sein de la société.
Nous sommes aussi partenaires des familles et offrons un lieu d'accueil et d'écoute autour du développement de l'enfant. Les questions et réflexions des familles sont toujours les bienvenues. La communication est indispensable et riche pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, et celle-ci est protégée par le secret professionnel.
Si besoin, pour un juste accompagnement, un rendez-vous plus formel peut-être envisagé.

Galipette est une petite structure familiale où l'enfant et sa famille sont au cœur du projet, et de toutes les attentions.
La halte-accueil est autorisée, et régulièrement évaluée, par l'ONE.
Notre projet d'accueil se conforme au Code de Qualité de l'accueil arrêté par le Gouvernement de la Communauté française (17/12/03) et qui intègre le décret du 17/02/2002.






2. Notre environnement

Depuis sa création, notre centre est installé sur la commune d'Uccle, en région bruxelloise ; en septembre 2020 nous avons emménagé au 333 de la chaussée de Saint-Job.

Nous avons porté un soin particulier à l'aménagement de l'espace, afin de créer un lieu d'accueil pensé et construit autour du bien-être de tous, et de notre pratique psychomotrice.
Notre salle de psychomotricité et son module principal ont été créés sur mesure, à partir de notre expérience de la pratique, et des besoins et plaisirs des enfants.
Dans la continuité de notre salle de psychomotricité, nous avons façonné et aménagé un magnifique écrin de verdure, avec de nombreuses activités extérieures, les liens à la nature étant essentiels au développement, au bien-être et à la santé des enfants.
Ces espaces sont au cœur de notre projet, de nos valeurs, et nous les investissons en continu.

Une salle « d'accueil » complète les lieux où évoluent les enfants. Ils y ont chacun leur casier personnel, où sont rangées leurs affaires. C'est dans cette pièce en général que s'organisent l'accueil des familles le matin, les activités artistiques, les repas, et les changes.

Sont à disposition des enfants deux toilettes de différentes tailles, des réducteurs de toilettes, des marchepieds, et des pots, afin de les accompagner à leur rythme, au moment venu, et en fonction de ce qui est initié à la maison, vers la fin des langes.

Nous sommes implantés proches des trams et des bus, entre la gare de Calevoet et celle de Saint-Job, et le stationnement y est aisé, à vélo ou en voiture.





3. Notre équipe

Nous sommes une équipe de six personnes aux expériences et diplômes divers, et formées à la pratique psychomotrice Aucouturier. La plupart sont chez Galipette depuis de nombreuses années.
Certaines travaillent également dans d'autres structures, ou en tant qu'indépendantes.
Nous avons par moment en parallèle une équipe dédiée aux partenariats extérieurs.

Deux psychomotriciennes accompagnent le groupe d'enfants de la halte-accueil de façon régulière, une troisième psychomotricienne se joint à elles si besoin. À chaque jour ou demi-jour correspond un binôme que l'enfant retrouve semaine après semaine, sauf événement particulier.
En général, trois personnes de l'équipe sont sur place, deux psychomotriciennes et la coordinatrice/psychomotricienne.

L'équipe se réunit tous les mercredis matin autour de sujets pédagogiques et pratiques. Ainsi, chacune d'entre nous connait chaque enfant, qu'elle soit présente ou non pendant son accueil. La communication circule de manière très fluide, afin qu'il n'y ait jamais d'interruption dans le regard porté, et l'accompagnement spécifique, offerts à chacun.
Dans un objectif de formation continue, une supervision ou une formation, sont également organisées environ toutes les six semaines, par un professionnel de la petite enfance.

Nous accueillons parfois des stagiaires de l'École belge de pratique psychomotrice Aucouturier, ou d'autres écoles avec lesquelles nous avons un partenariat.

Toutes nos attitudes sont inspirées par notre projet ; bienveillance, écoute et professionnalisme sont des valeurs fondamentales pour rejoindre notre équipe.









4. Notre fonctionnement

Dans le cadre de la halte-accueil, nous accueillons environ douze enfants d'un à trois ans, en journée en général, ou demi-journée parfois, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Ils évoluent ensemble au sein d'un unique groupe, d'âges et de profils variés, ce qui est d'une grande richesse pour chacun qui évolue à son rythme. Les différences d'âge stimulent et rassurent, développent de nombreuses compétences, et induisent un climat familial.
La régularité étant essentielle et rassurante pour l'enfant, un minimum d'accueil de deux jours par semaine est demandé pour son bien-être.

Durant certains congés scolaires, des stages de psychomotricité prennent le relais sur la halte-accueil. Les enfants accueillis chez Galipette sont prioritaires pour les inscriptions éventuelles à ceux-ci. Un créneau d'inscription en amont leur est donc réservé, avant de proposer des places à d'autres enfants qui ne fréquentent pas Galipette. Il s'agit d'une semaine pendant les vacances scolaires francophones d'octobre/novembre, de février/mars et d'avril/mai.
La halte-accueil n'ayant pas été facturée dans le calcul de la mensualité sur ces semaines, le stage est à régler en supplément.

Dans le cadre du centre de psychomotricité, nous organisons des séances les mercredi et samedi ; des séances de psychomotricité parents-enfants pour les enfants âgés de quatre mois à trois ans environ, et des séances trois-sept ans, en groupe d'éducation/prévention, ou en groupe d'aide plus thérapeutique ; des séances individuelles d'accompagnement parental, ou de lien parent-enfant, sont également proposées.

Les périodes de fermeture sont indiquées lors de l'inscription, sur notre site internet, et sur le tableau d'informations à l'entrée de Galipette au moment venu. Il s'agit d'une période entre mi-juillet et mi-août, et les deux semaines des vacances scolaires francophones de Noël.

Nos journées de halte-accueil sont rythmées par différents temps : l'accueil des enfants, la séance de psychomotricité, le repas, le moment de repos, le goûter, l'atelier créatif, les jeux au jardin, et le départ.
Nos rituels sont utiles aux enfants ; ce sont des repères qui leur permettent d'intégrer petit à petit les temps de la journée et la présence d'un cadre temporel structurant. Les journées se ressemblent, tout en étant différentes à la fois, l'adaptation aux besoins des enfants étant prioritaire pour nous.

L'ACCUEIL commence à 8h30 et se termine à 9h00 maximum.
Ce créneau permet aux familles d'arriver en douceur, d'installer les affaires de leur enfant dans la salle d'accueil, de l'accompagner dans un petit jeu, et de se séparer en prenant le temps nécessaire.
Il est important de respecter cet horaire afin de ne pas éterniser le temps des arrivées et des départs des familles pouvant insécuriser certains enfants. Nos rituels ponctuant la journée et apportant cadre et sécurité aux enfants sont ainsi préservés.
Au-delà de 9h00, les familles ne peuvent plus descendre accompagner leur enfant dans la salle d'accueil.

LA SÉANCE DE PSYCHOMOTRICITÉ, qui se déroule de 9h30 à 11h00 environ, est au cœur de notre projet.
C'est à partir du plaisir de jouer à travers le mouvement, l'expression du corps, des émotions, que chaque enfant découvre et construit sa relation à soi et à l'autre.
Nos séances se composent de trois temps différents : le rituel d'entrée, l'expressivité sensori-motrice, et l'histoire.
Les différents temps de la séance sont marqués à l'aide d'une chanson ritualisée afin de favoriser les transitions.
Les psychomotriciennes aident les enfants à mettre en mots leurs envies de jeux corporels, puis leur rappellent les règles du cadre pour prendre soin de soi et des autres.
Ensuite vient le temps d'expressivité sensori-motrice où l'enfant est invité à explorer la salle et ses différents espaces :

- Pousser les mousses / construire des tours ;
- Grimper à l'espalier ;
- Glisser ;
- Sauter dans les mousses ;

- Se cacher, se retrouver ;
- Vider, remplir ;
- Se balancer dans le hamac ;
- Courir et ramper ;
- …

Le binôme de psychomotriciennes accompagne, soutient et alimente les jeux des enfants, tout en garantissant le cadre de la séance.
Enfin, nous nous rassemblons pour lire une histoire qui nous aide à mettre en mots ce que l'enfant a vécu aux points de vue corporel et émotionnel auparavant dans la salle.

« Le psychomotricien éprouve toujours un sentiment positif pour l'enfant, met les conditions les plus favorables de sécurité affective et matérielle pour qu'il puisse s'exprimer par le corps et se dire par la parole. Il accueille ses productions comme un témoignage de ce qu'il est actuellement, en comprend le sens, qu'il replace dans l'histoire de l'enfant » (Bernard Aucouturier).

Puis vient le temps du repas…

LE REPAS se déroule dans notre salle d'accueil, ou parfois dans le jardin suivant la météo, vers 11h00.
Chaque enfant apporte son propre repas, idéalement sain, équilibré, et en quantité suffisante, maintenu au chaud ou au froid dans une boîte isotherme. Les aliments pouvant présenter un fort risque allergène ou d'étouffement, comme les fruits à coques, ne sont pas autorisés.
Nous accompagnons chacun et l'encourageons dans ses initiatives d'autonomie.

Une fois celui-ci terminé les enfants sont libres de jouer dans nos salles, ou dans notre jardin.

LE REPOS est fondamental ; quand cela est possible il est facilité par un moment passé au jardin après le repas. Des petites histoires permettent également ce retour au calme.
Au moment de la sieste, vers 12h30, nous créons des alcôves dans notre salle de psychomotricité, avec son matériel. Chaque enfant dispose ainsi d'une sorte de cabane, avec son matelas et son drap-housse, comme étant son coin personnel et tranquille pour dormir ou se reposer.

LE GOÛTER est autour de 15h00, après le réveil échelonné au rythme de chacun. Il se déroule comme le déjeuner.

L'ATELIER CRÉATIF est organisé habituellement après le goûter, en intérieur ou en extérieur, même s'il peut intervenir à d'autres moments de la journée. Il s'agit de propositions faites aux enfants qui en disposent comme ils le souhaitent : musique, danse, peinture, pâte à sel, bricolage … les possibilités et les expérimentations sont infinies.

LES JEUX AU JARDIN interviennent à tout moment de la journée dans la mesure du possible, suivant la météo, et de façon plus régulière en fin d'après-midi. Accompagnés par l'équipe de Galipette, les enfants sont laissés libres de flâner et de choisir leurs occupations. Là encore les possibilités sont infinies et nous attachons une importance toute particulière à ce que chacun découvre et ressente les plaisirs et bienfaits du contact avec la nature.
Nous portons une attention toute particulière à l'entretien et l'aménagement de cet espace, qui évolue au fil de l'année.

LE DÉPART se fait à 12h00 pour les matinées et entre 16h00 et 17h00 maximum pour les journées.
La fermeture de Galipette étant fixée à 17h00, et les plannings organisés en conséquence, il est important de venir à 16h45 au plus tard, afin de nous permettre d'avoir un temps qualitatif de transmission d'informations concernant la journée de chaque enfant ; cela est indispensable aux transitions Galipette-maison.
Les familles retrouvent leur enfant dans l'une de nos salles, ou au jardin.
Pour la sécurité physique et affective du groupe d'enfants accueilli, il est recommandé de limiter au temps nécessaire la présence des familles. Si les fratries souhaitent venir chercher l'enfant avec le parent, elles sont les bienvenues, dans la mesure où elles ne s'installent pas pour jouer dans nos salles ou notre jardin, et restent sous la surveillance de leur parent.








5. Nos tarifs et conditions d'inscription

Pour plus de précisions se reporter au contrat d'accueil.

Les tarifs sont mis à jour à chaque rentrée scolaire.

L'abonnement prend cours et est dû dans sa totalité, selon les modalités définies par le contrat d'accueil signé au moment de l'inscription.
Tout départ, pour quelque raison que ce soit, doit être signalé trois mois à l'avance.
L'inscription pour l'année suivante est renouvelable, et fait l'objet d'un avenant au contrat d'accueil.
Toute absence doit être signalée.

Une avance forfaitaire est versée au moment de l'inscription afin de réserver la place d'accueil. Elle est restituée le dernier mois de présence contractuel de l'enfant, dès lors que tous les règlements ont été acquittés, et les engagements respectés. Cette somme n'est pas remboursable, ni même transformable ou reportable, en cas d'annulation de l'inscription, ou de changement quelconque, de la part des parents.

En cas de retards, qu'il s'agisse du paiement de la mensualité, ou d'un retard de la famille obligeant l'équipe à faire des heures supplémentaires, une participation financière complémentaire sera demandée.

La pratique psychomotrice de la halte-accueil s'inscrit dans un cadre de prévention et d'éducation.
Si un besoin plus précis se fait ressentir, une recherche d'accompagnement plus individuel et plus régulier, les rendez-vous entre les parents et les psychomotriciennes de Galipette, ainsi que la guidance parentale éventuelle feront l'objet d'une participation financière supplémentaire, au-delà d'un certain seuil.





6. Votre organisation pratique

PÉRIODE DE FAMILIARISATION :
La familiarisation est absolument essentielle. Elle permet de faire découvrir à l'enfant et à ses parents le projet de Galipette, les installations, l'équipe, les rituels, et de préparer au mieux l'accueil.
Lorsque les parents sont rassurés l'enfant le ressent, cela l'aide considérablement, et vice versa.

La première étape est la rencontre téléphonique, en amont de toute inscription, où Galipette est raconté aux familles qui posent alors toutes les questions nécessaires à leur connaissance.

Il est souvent proposé à ce moment-là de venir rencontrer l'équipe, et découvrir Galipette, lors d'une séance de psychomotricité parents/enfants, avant toute démarche d'inscription, et de familiarisation.

Ensuite, quatre séances de psychomotricité parents/enfants de familiarisation sont proposées avant tout accueil. Ces séances s'organisent en général la dernière semaine d'août, avec tous les nouveaux enfants de la halte-accueil, et l'ensemble de l'équipe. Pour les enfants arrivant en cours d'année scolaire, ces séances se déroulent dans le cadre du fonctionnement et des horaires habituels de Galipette.
Ces séances permettent aux familles et aux psychomotriciennes de faire connaissance, d'échanger de manière générale et particulière, et aux parents/enfants de se rencontrer et de tisser des liens. L'enfant revivra ensuite, tout au long de son accueil chez Galipette, les différents temps et rituels des séances. L'équipe rencontre l'enfant, sa famille, leurs besoins et leurs habitudes. C'est aussi le moment où les parents posent des questions plus individuelles, si besoin.
En fonction de l'enfant et de son parent, cette première phase de familiarisation peut être prolongée, afin de répondre à leurs besoins et de prendre le temps nécessaire.
Au cours de cette période, et avant le premier jour d'accueil, une nouvelle rencontre téléphonique, ou en présentiel, entre Galipette et le parent, est organisée. Elle permet d'échanger de façon plus détaillée autour de l'enfant et de son histoire, afin que l'équipe ait une connaissance plus précise de l'enfant, de ses besoins, et ce, afin de s'adapter au mieux en conséquence. C'est le moment également de poser toutes les autres éventuelles questions, de reparler de l'organisation de l'arrivée de l'enfant, et du déroulé des journées.

Démarre ensuite l'accueil de l'enfant sans ses parents, c'est la deuxième phase de familiarisation, qui s'étale au minimum sur les deux premières semaines d'accueil.
Un temps et un accompagnement particuliers sont aménagés le matin pour que la séparation se fasse en douceur. Le parent est invité à passer un moment avec son enfant et l'équipe ; ensemble ils installent ses affaires, jouent et redécouvrent Galipette.
L'enfant rejoint ensuite le groupe d'enfants pour la séance de psychomotricité, sans son parent. Il revit alors tous les rituels et plaisirs découverts au cours de sa première phase de familiarisation, en séances parents/enfants avec son parent.
Suivant chaque enfant, le planning est adapté. Le départ intervient après la séance de psychomotricité, vers 10h45, ou plus généralement après le repas, à 12h00, et cela évolue quotidiennement au cours de cette deuxième phase de familiarisation.

A l'issue de cette phase, les enfants inscrits pour la journée, sont prêts à allonger leur temps de présence, et démarrer le temps de la sieste. Progressivement les parents sont invités à venir chercher leur enfant plus tard, afin de passer des petites journées d'accueil à un accueil sur une journée complète.
En général, cette troisième phase de « petites » journées s'étale encore sur deux semaines. Ceux qui en ont besoin peuvent différer leurs après-midis chez Galipette, et prolonger la deuxième phase de familiarisation.

Tout est mis en œuvre pour rendre ce temps de familiarisation le plus agréable, professionnel et qualitatif possible ; l'écoute attentive, les échanges transparents, le nombre de psychomotriciennes, l'organisation, …

AFFAIRES À APPORTER :
Toutes les affaires doivent être notées du prénom de l'enfant (également les chaussures, la gourde et les boîtes isothermes), avec une étiquette nominative ou un marqueur indélébile.

- Repas du midi (plat et dessert à faire évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit) dans récipients isothermes, chaud et froid. Ces récipients permettent d'éviter au maximum la manipulation de la part de l'équipe, et limitent considérablement l'attente de l'enfant. L'hygiène et le bien-être sont ainsi renforcés.
- Goûter pour l'après-midi
- Gourde et/ou biberon
- Langes et vêtements de rechange, en quantité suffisante ; à faire évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit
- Chaussons ou chaussettes anti-dérapantes
- Bottes, ou sabots type « crocs », suivant la météo, pour le jardin
- Chapeau/casquette, et crème solaire pour les beaux jours
- Gigoteuse/sac de couchage
- Doudou
- Tétine si besoin
- Paracétamol et thermomètre

Privilégiez des tenues confortables et qui ne craignent rien, à l'épreuve du jardin et des expériences artistiques ! L'enfant étant pieds-nus dans la salle de psychomotricité pour favoriser son ancrage et sa sécurité, évitez de lui mettre des collants.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

Afin de protéger au maximum vos enfants, votre famille et notre équipe, nous adaptons continuellement notre mode de fonctionnement et notre cadre, et nous vous remercions de respecter les mesures en place, suivant les périodes et nos communications.

- Laissez votre poussette à l'extérieur ; vous pouvez l'attacher à notre banc, avec votre antivol à vélo ;
- Retirez vos chaussures et celles de votre enfant avant de descendre, celles-ci se rangent sous le banc intérieur, ou extérieur suivant la météo ;
- Installez les affaires de votre enfant en bas dans le meuble casier prévu à cet effet ;
- Refermez les barrières de sécurité de l'escalier ;
- Privilégiez un seul accompagnateur par enfant dans nos locaux en général ;
- Informez-nous de l'identité de la personne qui viendra chercher votre enfant ; celle-ci doit être notée sur votre fiche de renseignements famille et une pièce d'identité sera demandée la première fois.
- Respectez les horaires définis.

Sont notamment interdits durant la période d'accueil :

- Les bijoux ;
- Les barrettes cheveux ;
- Les fruits à coque et tout ce qui peut représenter un risque d'allergie ou d'étouffement. Les compotes à boire sont acceptées si leur bouchon est suffisamment gros et ne risque pas d'être avalé ;
- Tout petit objet/jouet ingérable par accident.

Les petits trésors apportés de la maison, bien qu'ils soient sources de plaisir, sont susceptibles d'être partagés avec les autres enfants, ou égarés pour un temps. La prudence recommande de les laisser à la maison.

SANTE :

Chaque parent s'engage à nous confier son enfant en bonne santé et à nous fournir toutes les informations médicales nécessaires. Pour la sécurité de tous il est indispensable que les parents nous tiennent informés de l'état général de leur enfant, et de tout traitement éventuel administré à celui-ci.
Veillez à ce que son carnet de santé l'accompagne toujours chez Galipette.

Celui-ci croisera de nombreux virus et microbes au cours de sa petite enfance.
Les petits désagréments de santé ne vous empêchent pas de nous confier votre enfant, si son état général est bon et qu'il n'a pas de fièvre. En revanche, si l'état général de l'enfant est altéré, quels que soient ses symptômes ou sa maladie, son accueil ne peut être assuré par Galipette ; il sera demandé aux parents de venir chercher celui-ci le plus rapidement possible. L'enfant sera réadmis dès que son état général le permettra.
En effet, pour son confort, et par respect pour les autres enfants accueillis, et l'équipe, il est préférable de laisser son enfant malade dans de bonnes conditions à la maison.

Certaines maladies présentent une contre-indication à la fréquentation de Galipette (cf. tableau d'éviction de l'ONE).

Une attestation médicale doit nous être remise pour toute administration d'un médicament à votre enfant durant son temps d'accueil, qu'il s'agisse d'allopathie, d'homéopathie, ou même des produits de parapharmacie. Les attestations « anticipées » à l'année ne sont pas valables. Seuls le paracétamol et les comprimés d'iode peuvent être donnés sans attestation médicale.
En cas d'apparition de fièvre durant le temps d'accueil de votre enfant nous vous contacterons afin de prendre les dispositions nécessaires ; au-delà de 38.5° de température nous lui donnerons du paracétamol. Il est donc essentiel que vous nous teniez informées des éventuels médicaments que vous avez administrés durant la nuit ou le matin avant son arrivée, et du poids de votre enfant.

En période de circulation forte de virus/microbes :

- demandez à un proche d'accompagner ou de venir chercher votre enfant, si vous-même êtes malade ; à défaut, porter votre masque chez Galipette ;
- ne nous confiez pas votre enfant s'il est malade ;
- portez votre masque chez Galipette si vous êtes une personne à risque ;
- désinfectez-vous les mains (désinfectant à disposition à l'étage et en bas de l'escalier).

Nous restons bien sûr à votre écoute pour toute remarque ou question.

Bienvenue chez Galipette, nous vous remercions de votre confiance.





Projet d'accueil (9 pages) lu et approuvé,

Date :

Nom, prénom :

Signature :